

REPUBLIQUE TOGOLAISE

Travail – Liberté - Patrie

REPUBLIQUE TOGOLAISE

Travail – Liberté - Patrie

**CENTRE D'EXCELLENCE REGIONAL SUR LES
SCIENCES AVIAIRES DE L'UNIVERSITE DE LOME
(CERSA)**

RAPPORT D'AUDIT

JUIN 2016

VERSION DEFINITIVE

BAGE

Bureau d'Audit et de Gestion des Entreprises

Audit & Expertise Comptable, Commissariat aux Comptes,
Conseil en Organisation, Conseil Juridique & Fiscal,
Etudes Economiques & Financières, Restructuration
Gestion des Ressources Humaines, Recrutement & Formation
03 B.P. 30905 Lomé 03 Tél. (228) 22 51 65 38 / 22 35 58 81 Fax: 22 51 50 48
E-mail : bagesarl@bagesarl.com / Site web : www.bagesarl.com



Sommaire

I.	OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS DU CENTRE D'EXCELLENCE REGIONAL EN SCIENCES AVIAIRES DE L'UNIVERSITE DE LOME.....	2
II.	OPINION SUR LA GESTION DES COMPTES SPECIAUX.....	7
III.	ETATS DE RAPPROCHEMENT BANCAIRE DES COMPTES SPECIAUX	10
III.1.	ETATS DE RAPPROCHEMENT BANCAIRE DU COMPTE DESIGNE	11
III.2.	ETATS DE RAPPROCHEMENT BANCAIRE DU COMPTE DE REMBOURSEMENT	13
IV.	ETATS DE RAPPROCHEMENT BANCAIRE DES AUTRES COMPTES DU CERSA.....	15
IV.1.	ETATS DE RAPPROCHEMENT BANCAIRE DU COMPTE DE TRANSACTION.....	16
IV.2.	ETATS DE RAPPROCHEMENT BANCAIRE DU COMPTE DES RESSOURCES GENEREES.....	18
V.	LES RELEVES BANCAIRES 31/12/2015.....	20
V.1.	RELEVÉ BANCAIRE DU COMPTE DESIGNE AU 31/12/2015.....	21
V.2.	RELEVÉ BANCAIRE DU COMPTE DE REMBOURSEMENT AU 31/12/2015.....	23
V.3.	RELEVÉ BANCAIRE DU COMPTE DE TRANSACTION AU 31/12/2015.....	25
V.4.	RELEVÉ BANCAIRE DU COMPTE DES RESSOURCES GENEREES AU 31/12/2015.....	28
VI.	ETATS FINANCIERS ELABORES PAR LE CERSA AU DECEMBRE 2015	30
VI.1.	TABLEAU DES RESSOURCES ET EMPLOIS DU CERSA AU 31 DECEMBRE 2015.....	31
VI.2.	SUIVI BUDGETAIRE	34
VI.3.	ETAT DES DEPENSES PAR COMPOSANTE.....	38
VII.	ETAT DES IMMOBILISATIONS DU CERSA AU 31 DECEMBRE 2015.....	46
VIII.	NOTES ET COMMENTAIRES AUX ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2015.....	48
VIII.1.	PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES.....	49
IX.2.	NOTES AUX ETATS FINANCIERS	52

**I. OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS DU CENTRE
D'EXCELLENCE REGIONAL EN SCIENCES AVIAIRES DE
L'UNIVERSITE DE LOME**

Identification fiscale : 1000172620

**OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS DU CENTRE D'EXCELLENCE REGIONAL EN SCIENCES
AVIAIRES DE L'UNIVERSITE DE LOME (CERSA)**

A L'ATTENTION DE

Monsieur Kokou TONA
Directeur du Centre d'Excellence Régional sur
les Sciences Aviaires de l'Université de Lomé
(CERSA)
Tél : 22 40 60 58
Lomé - Togo

Référence du contrat	:	IDA CREDIT 5424-TG
Titre de l'Accord de Financement	:	Projets de Centres d'Excellence d'Enseignement Supérieur en Afrique
Nom et adresse du Bénéficiaire	:	Centre d'Excellence Régional sur les Sciences Aviaires de l'Université de Lomé
Période couverte par le certificat d'audit	:	01 septembre 2014 au 31 décembre 2015

Monsieur,

Nous avons effectué l'audit des états annuels ci-joints, du Centre d'Excellence Régional sur les Sciences Aviaires de l'Université de Lomé (CERSA). Ces états financiers arrêtés au 31 décembre 2015 couvrent la période du 1^{er} Septembre 2014 au 31 décembre 2015 (soit 16 mois) et comprennent :

- (i) le tableau des emplois et des ressources ;
- (ii) le tableau de suivi budgétaire arrêté ;
- (iii) un état des dépenses par composante ;
- (iv) un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

I. VERIFICATION DES COMPTES

1. Responsabilité de la direction du CERSA pour les états financiers

Le Centre d'Excellence Régional sur les Sciences Aviaires de l'Université de Lomé (CERSA) est responsable de la préparation de ces états financiers conformément aux dispositions en matière d'information financière de la Banque mondiale et aux principes comptables de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) adaptés au projet et décrits dans les états financiers joints au rapport, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

2. Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les procédures de la Banque mondiale et les normes ISA (International Standards on Auditing) édictées par l'IFAC (International Federation of Accountants). Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Opinion

À notre avis, les états financiers produits par le Centre d'Excellence Régional sur les Sciences Aviaires de l'Université de Lomé (CERSA) pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 ont été préparés, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux dispositions de l'accord de crédit *IDA CREDIT 5424-TG* et aux principes comptables de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) adaptés au projet.

4. Référentiel comptable et restriction à la diffusion et à l'utilisation

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur le point 4 du rapport financier, qui décrit les principes comptables appliqués. Les états financiers ont été préparés pour permettre au Centre d'Excellence Régional sur les Sciences Aviaires de l'Université de Lomé (CERSA) de se conformer aux dispositions en matière d'information financière stipulées dans le contrat susmentionné. En conséquence, il est possible que les états financiers ne puissent se prêter à un usage autre. Notre rapport est destiné uniquement au Centre d'Excellence Régional sur les Sciences Aviaires de l'Université de Lomé (CERSA), à la Banque mondiale et aux partenaires financiers et ne devrait pas être diffusé à d'autres parties ou utilisé par d'autres parties que le Centre d'Excellence Régional sur les Sciences Aviaires de l'Université de Lomé (CERSA), la Banque mondiale et les autres partenaires financiers du CERSA.

5. Autres diligences prévues par les termes de référence

5.1. Compte bancaire de Ressources Générées (CERSA UL RESSOURCES GENEREES) Ecobank N°7080141421128402

A notre avis, l'état de rapprochement bancaire du compte « CERSA UL RESSOURCES GENEREES » ECOBANK N°7080141421128402 avec un solde de **FCFA 1 115 160** au 31 décembre 2015 présente sincèrement, dans tous ses aspects significatifs, la situation des encaissements et des décaissements éligibles du Projet au 31 Décembre 2015. Ce compte enregistre les ressources générées par le CERSA.

5.2. Compte bancaire du CERSA UL Ecobank N°7080141421128401

A notre avis, l'état de rapprochement bancaire du compte CERSA UL ECOBANK N°7080141421128401 avec un solde de **FCFA 306 816 307** au 31 décembre 2015 présente sincèrement, dans tous ses aspects significatifs, la situation des encaissements et des décaissements éligibles du Projet au 31 Décembre 2015. Ce compte enregistre les dépenses exécutées par le projet et les mises à disposition des fonds du bailleur.

5.3. Cas de non-conformité avec les termes de l'accord de financement.

Dans le cadre des travaux que nous avons effectués, afin d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne contiennent pas d'erreurs et/ou omissions matérielles, nous avons effectué des tests sur le respect par le CERSA :

- des termes de références de la mission d'audit,
- de certaines dispositions de l'accord de financement,
- des procédures de la Banque, et
- des lois et règlements de la République du Togo.

Les cas matériels de non-conformité sont des manquements aux règles établies ou des violations :

- des termes de références,
- des dispositions de l'accord de financement,
- des directives concernant les passations de marchés,
- du manuel de procédures du CERSA et des lois et règlements,

qui nous amènent à conclure que le cumul des erreurs et/ou omissions résultant de ces manquements ou violations a un impact significatif et matériel sur les états financiers.

Selon les termes de références de la mission d'audit, les états financiers du CERSA devraient comprendre :

- a. Le tableau des Emplois et des Ressources ;
- b. Le bilan ;
- c. Le compte de résultat ;

- d. Les notes sur les états financiers décrivant les principes comptables utilisés et présentant une analyse détaillée et expliquée des principaux comptes ;
- e. La liste des actifs immobilisés acquis.

Cependant, CERSA n'a pas présenté le Bilan et le Compte de résultat.

5.4. Liste des immobilisations

L'état des biens figurant en annexe au point VII des états financiers reflète les acquisitions de biens du CERSA sur la période du 1^{er} septembre 2014 au 31 décembre 2015.

5.5. Principales faiblesses de contrôle interne

Nous avons relevé des faiblesses dans la mise en œuvre de certaines procédures de contrôle interne qui ne sont pas de nature à remettre en cause la qualité de l'information comptable et financière produite par le CERSA. Néanmoins nous les avons notifiées dans une lettre de contrôle interne séparée et adressée à la direction du CERSA.

Lomé, 30 Juin 2016

L'Associé-gérant,



Djilanta D. DJETABA
Expert-comptable Diplômé
Commissaire aux comptes
N° 041.11.A1 / 025.11



II. OPINION SUR LA GESTION DES COMPTES SPECIAUX



Bureau d'Audit et de Gestion des Entreprises

Audit & Expertise Comptable, Commissariat aux Comptes,
Conseil en Organisation, Conseil Juridique & Fiscal,
Etudes Economiques & Financières, Restructuration
Gestion des Ressources Humaines, Recrutement & Formation
03 B.P : 30905 Lomé 03 Tél. (228) 22 51 65 38 / 22 35 58 81 Fax: 22 51 50 48
E-mail : bagesarl@bagesarl.com / Site web : www.bagesarl.com



A Worldwide Alliance of Independent Accounting Firms
www.tiagnet.com

Identification fiscale : 1000172620

OPINION SUR LA GESTION DES COMPTES SPECIAUX

A L'ATTENTION DE

Monsieur Kokou TONA

Directeur du Centre d'Excellence Régional sur
les Sciences Aviaires de l'Université de Lomé
(CERSA)

Tél : 22 40 60 58

Lomé - Togo

Référence du contrat	: IDA CREDIT 5424-TG
Titre de l'Accord de Financement	: Projets de Centres d'Excellence d'Enseignement Supérieur en Afrique
Nom et adresse du Bénéficiaire	: Centre d'Excellence Régional sur les Sciences Aviaires de l'Université de Lomé
Période couverte par l'audit	: 01 septembre 2014 au 31 décembre 2015
Compte de remboursement	: UTB TRESOR numéro 32475591300300, Montant = FCFA 433 008 010.
Compte désigné	: UTB TRESOR numéro 324755920003000, Montant = FCFA 131 779 434.

Dans le cadre de l'audit des états financiers produits par le CERSA, nous avons audité la reconstitution du compte de remboursement et le compte désigné auprès de l'Union Togolaise de Banque (UTB) sous les numéros 32475591300300 et 324755920003000 figurant dans les états financiers pour la période allant du 1^{er} septembre 2014 au 31 décembre 2015 et dont les soldes bancaires au 31/12/2015 sont évalués respectivement à FCFA 433 008 010 et FCFA 131 779 434.

1. Responsabilité du Centre d'Excellence Régional sur les Sciences Aviaires de l'Université de Lomé (CERSA)

Le CERSA est responsable de la préparation de l'état de réconciliation du compte de remboursement et du compte spécial, conformément aux directives de la Banque mondiale.

2. Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états de réconciliation des comptes spéciaux.

Nos travaux ont été effectués conformément aux normes internationales d'audit ISA édictées par l'IFAC et aux directives de la Banque mondiale.

Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que l'état des comptes spéciaux ne comporte pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner sur la base de sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans l'état des comptes spéciaux, ainsi que sa présentation d'ensemble.

Les directives de la Banque mondiale requièrent que l'auditeur examine l'éligibilité des transactions financières couvrant la période sous revue et les soldes des fonds à la clôture de l'exercice fiscal en conformité avec les dispositions de l'accord de financement et de la lettre de décaissement, ainsi que l'adéquation du système de contrôle interne en fonction du mécanisme de décaissement.

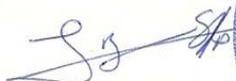
Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3. Opinion sans réserve

A notre avis, toutes les transactions financières effectuées sur la période allant du 1^{er} septembre 2014 au 31 décembre 2015 sur le compte désigné *UTB TRESOR numéro 324755920003000* et sur le compte de remboursement *UTB TRESOR numéro 32475591300300* sont éligibles et exactes, admissibles au titre de l'accord de financement et de la lettre de décaissement et les systèmes de contrôles internes sont adéquats avec le mécanisme de décaissement.

Lomé, le 30 Juin 2016

L'Associé-gérant,



Djilanta D. DJETABA
Expert-comptable Diplômé
Commissaire aux comptes
N° 041.11.A1 / 025.11



**III. ETATS DE RAPPROCHEMENT BANCAIRE DES
COMPTES SPECIAUX**

**III.1. ETATS DE RAPPROCHEMENT BANCAIRE DU COMPTE
DESIGNE**

ETAT DE RAPPROCHEMENT: DU 01 AU 31 DECEMBRE 2015

UTB TRESOR PCERSA B- COMPTE DESIGNE: 32 475 592 0 003 000

Eléments	Compte Banque		Relevé Bancaire	
	Débit	Crédit	Débit	Crédit
Solde à rapprocher	131 785 044			131 779 434
Frais bancaire		5 610		
Sous totaux	131 785 044	5 610	-	131 779 434
Solde rapproché		131 779 434	131 779 434	
Totaux	131 785 044	131 785 044	131 779 434	131 779 434

**III.2. ETATS DE RAPPROCHEMENT BANCAIRE DU COMPTE DE
REMBOURSEMENT**

ETAT DE RAPPROCHEMENT: DU 01 AU 31 DECEMBRE 2015

UTB TRESOR PCERSA A- COMPTE DE REMBOURSEMENT: 32 475 591 3 003 00

Eléments	Compte Banque		Relevé Bancaire	
	Débit	Crédit	Débit	Crédit
Solde à rapprocher	433 008 010			433 008 010
Frais bancaire				
Sous totaux	433 008 010	-	-	433 008 010
Solde rapproché		433 008 010	433 008 010	
Totaux	433 008 010	433 008 010	433 008 010	433 008 010

**IV. ETATS DE RAPPROCHEMENT BANCAIRE DES
AUTRES COMPTES DU CERSA**

**IV.1. ETATS DE RAPPROCHEMENT BANCAIRE DU COMPTE DE
TRANSACTION**

ETAT DE RAPPROCHEMENT: DU 01 AU 31 DECEMBRE 2015

ECOBANK 1 COMPTE DE TRANSACTION N°7080 1414 2112 84-01

Eléments	Compte Banque		Relevé Bancaire	
	Débit	Crédit	Débit	Crédit
Solde à rapprocher	306 816 307			306 816 307
Sous totaux	306 816 307	-	-	306 816 307
Solde rapproché		306 816 307	306 816 307	
Totaux	306 816 307	306 816 307	306 816 307	306 816 307

**IV.2. ETATS DE RAPPROCHEMENT BANCAIRE DU COMPTE
DES RESSOURCES GENEREES**

ETAT DE RAPPROCHEMENT: DU 01 AU 31 DECEMBRE 2015

ECOBANK CERSA UL 2 COMPTE DE REVENUS GENERES N° 70 80 14 14 211284-02

Eléments	Compte Banque		Relevé Bancaire	
	Débit	Crédit	Débit	Crédit
Solde à rapprocher	801 490			1 115 160
CHQ N°E5017102-FAUSCOM			313 670	
Sous totaux	801 490	-	313 670	1 115 160
Solde rapproché		801 490	801 490	
Totaux	801 490	801 490	1 115 160	1 115 160

V. LES RELEVES BANCAIRES 31/12/2015

V.1. RELEVÉ BANCAIRE DU COMPTE DESIGNÉ AU 31/12/2015

COMPTES DE BANQUE

UTB TOGO
YYINMVT5

SOLDE ET MOUVEMENTS D'UN COMPTE

PAGE : 0001
21/01/2016 * AUTEUR : PELAGIE *

NOM : TRESOR PCEESA-B DATE DE DEPART : 1/01/2015
NO COMPTE : 32 475592 0 003 0 00 SOLDE DE DEPART : 0,00
INTITULE : COMPTES DU TRESOR SOLDE COMPTABLE : 131.779.434

DATE	LIBELLE DU MOUVEMENT	VALEUR	MONTANT	EVEN	NRO MOUVEMENT	SOLDE EN LIGNE	AVIS
28/02/2015	AGIOS (ARRETE)	28/02/2015	1.760DR	I01-00	50590318482	1.760,00DR	
31/03/2015	AGIOS (ARRETE)	31/03/2015	5.630DR	I01-00	50900267948	7.390,00DR	
30/04/2015	AGIOS (ARRETE)	30/04/2015	5.690DR	I01-00	51210244163	13.080,00DR	
31/05/2015	AGIOS (ARRETE)	31/05/2015	5.757DR	I01-00	51510238899	18.837,00DR	
30/06/2015	AGIOS (ARRETE)	30/06/2015	5.817DR	I01-00	51810351733	24.654,00DR	
31/07/2015	AGIOS (ARRETE)	31/07/2015	5.889DR	I01-00	52120261099	30.543,00DR	
31/08/2015	AGIOS (ARRETE)	31/08/2015	5.957DR	I01-00	52440240153	36.500,00DR	
7/09/2015	O/INTL DEVELOP R4957/15	4/09/2015	463.695.305	RAP-01	5250BL05658	463.658.805,00	1
30/09/2015	AGIOS (ARRETE)	30/09/2015	5.663DR	I01-00	52730281081	463.653.142,00	
12/10/2015	VIREMENT F/CERSA/UL	9/10/2015	331.750.000DR	T01-04	5285JT00390	131.903.142,00	1
31/10/2015	AGIOS (ARRETE)	31/10/2015	111.238DR	I01-00	53040279948	131.791.904,00	
10/11/2015	TAXE SUR CHEQUES NON BARRE	10/11/2015	1.250DR	U80-00	5314HK03285	131.790.654,00	
30/11/2015	AGIOS (ARRETE)	30/11/2015	5.610DR	I01-00	53350248285	131.785.044,00	
31/12/2015	AGIOS (ARRETE)	31/12/2015	5.610DR	I01-00	60010635750	131.779.434,00	
		TOTAL DES DEBITS :	331.915.871DR				
		TOTAL DES CREDITS :	463.695.305				

**V.2. RELEVÉ BANCAIRE DU COMPTE DE REMBOURSEMENT
AU 31/12/2015**

REMOUVOIR

UTB TOGO
YYINMVT5

SOLDE ET MOUVEMENTS D'UN COMPTE

PAGE : 0001

7/03/2016

* AUTEUR : PELAGIE *

NOM : TRESOR PCEESA-A
NO COMPTE : 32 475591 3 003 0 00
INTITULE : COMPTES DU TRESOR

DATE DE DEPART : 1/01/2015
SOLDE DE DEPART : 0,00
SOLDE COMPTABLE : 432.996.790

DATE	LIBELLE DU MOUVEMENT	VALEUR	MONTANT	EVEN	NRO MOUVEMENT	SOLDE EN LIGNE	AVIS
28/02/2015	AGIOS (ARRETE)	28/02/2015	1.760DR	I01-00	50590318458	1.760,00DR	
31/03/2015	AGIOS (ARRETE)	31/03/2015	5.630DR	I01-00	50900267906	7.390,00DR	
30/04/2015	AGIOS (ARRETE)	30/04/2015	5.690DR	I01-00	51210244122	13.080,00DR	
31/05/2015	AGIOS (ARRETE)	31/05/2015	5.757DR	I01-00	51510238857	18.837,00DR	
30/06/2015	AGIOS (ARRETE)	30/06/2015	5.817DR	I01-00	51810351691	24.654,00DR	
31/07/2015	AGIOS (ARRETE)	31/07/2015	5.889DR	I01-00	52120261057	30.543,00DR	
31/08/2015	AGIOS (ARRETE)	31/08/2015	5.957DR	I01-00	52440240112	36.500,00DR	
7/09/2015	O/INTL DEVELOP R4955/15	4/09/2015	433.070.753	RAP-01	5250BL05310	433.034.253,00	1
30/09/2015	AGIOS (ARRETE)	30/09/2015	5.663DR	I01-00	52730281040	433.028.590,00	
5/10/2015	TAXE SUR CHEQUES NON BARRE	5/10/2015	3.750DR	U80-00	5278HK00064	433.024.840,00	
31/10/2015	AGIOS (ARRETE)	31/10/2015	5.610DR	I01-00	53040279906	433.019.230,00	
30/11/2015	AGIOS (ARRETE)	30/11/2015	5.610DR	I01-00	53350248244	433.013.620,00	
31/12/2015	AGIOS (ARRETE)	31/12/2015	5.610DR	I01-00	60010635719	433.008.010,00	
31/01/2016	AGIOS (ARRETE)	31/01/2016	5.610DR	I01-00	60310217953	433.002.400,00	
29/02/2016	AGIOS (ARRETE)	29/02/2016	5.610DR	I01-00	60610245530	432.996.790,00	
TOTAL DES DEBITS :			73.963DR				
TOTAL DES CREDITS :			433.070.753				

**V.3. RELEVÉ BANCAIRE DU COMPTE DE TRANSACTION AU
31/12/2015**

RELEVÉ DE COMPTE

Numéro de compte	7080141421128401	
Devise	XOF	CERSA UL
Solde d'ouverture	323 935 434	
Solde de clôture	306 816 307	01 BP 1515 LOME TOGO
Solde disponible	306 816 307	
Effets en instance	0	
Total débit	17 119 127	
Total Crédit	0	
Période	01-DEC-2015 To 31-DEC-2015	

Date Transaction	Description	Inst Code	Date Valuer	Debit	Credit	Solde
01-DEC-2015	REF : 718CQWL153350002 // RETRAIT PAR CHEQUE // RETRAIT CHEQUE CASA CHQ 5094468 FAV DECUPEYRE EDDY	5094468	01-DÉC.-2015	1 559 625		322 375 809
01-DEC-2015	REF : 718CQWL153350003 // RETRAIT PAR CHEQUE // RETRAIT CHEQUE CASA CHQ 5094471 EVERAERT NADIA	5094471	01-DÉC.-2015	727 335		321 648 474
04-DEC-2015	REF : 701R001153380008 // DEBIT DIVERS CLIENTS // VO VIR N 0002 2015		03-DÉC.-2015	675 000		320 973 474
09-DEC-2015	REF : 723CQWL153430015 // RETRAIT PAR CHEQUE // RETRAIT CHEQUE DJANDAH DANKOMA KOMI NÂ*5094472	5094472	09-DÉC.-2015	5 200 000		315 773 474
14-DEC-2015	REF : 708CQWL153480023 // RETRAIT PAR CHEQUE // RETRAIT CHEQUE CASA N5094474 YALCIN S	5094474	14-DÉC.-2015	1 389 760		314 383 714
16-DEC-2015	REF : 708INCL153500003 // CHQ EN MLCL RECUS A L'ENCAISSEMENT // 5094473	5094473	16-DÉC.-2015	3 287 400		311 096 314
21-DEC-2015	REF : 708INTR153550002 // 708INTR153550002 TRANSFERT DE FONDS - MEME CLIENT // TRF JFO ETS LUCIA GUEST HOUSE BO CERSA UL IRO VIR		18-DÉC.-2015	1 057 500		310 038 814
22-DEC-2015	REF : 708INCL153560001 // CHQ EN MLCL RECUS A L'ENCAISSEMENT // 5123001	5123001	22-DÉC.-2015	1 268 500		308 770 314
22-DEC-2015	REF : 708INCL153560002 // CHQ EN MLCL RECUS A L'ENCAISSEMENT // 5123002	5123002	22-DÉC.-2015	290 044		308 480 270

RELEVÉ DE COMPTE

Numéro de compte 7080141421128401
Devise XOF CERSA UL
Solde d'ouverture 323 935 434 01 BP 1515 LOME TOGO

Effets en instance 0
Total débit 17 119 127
Total Crédit 0
Période 01-DEC-2015 To 31-DEC-2015

Date Transaction	Description	Inst Code	Date Valuer	Debit	Credit	Solde
23-DÉC.-2015	REF : 708INCL153570006 // CHQ EN MLCL RECUS A L'ENCAISSEMENT // 5123003	5123003	23-DÉC.-2015	1 393 963		307 086 307
28-DÉC.-2015	REF : 708INCL153620010 // CHQ EN MLCL RECUS A L'ENCAISSEMENT // 5094475	5094475	28-DÉC.-2015	270 000		306 816 307

**V.4. RELEVÉ BANCAIRE DU COMPTE DES RESSOURCES
GÉNÉRÉES AU 31/12/2015**

RELEVÉ DE COMPTE

Numéro de compte		
Devise	XOF	CERSA UL RESSOURCES GENEREES
Solde d'ouverture	1 115 160	
Solde de clôture	1 115 160	01 BP 1515 LOME TOGO
Solde disponible	1 115 160	
Effets en instance	0	
Total débit	0	
Total Crédit	0	
Période	01-DEC-2015 To 31-DEC-2015	

Date Transaction	Description	Inst Code	Date Valeur	Debit	Credit	Solde

**VI. ETATS FINANCIERS ELABORES PAR LE CERSA AU
DECEMBRE 2015**

**VI.1.TABLEAU DES RESSOURCES ET EMPLOIS DU CERSA AU
31 DECEMBRE 2015**

Gouvernement du Togo : Centre d'Excellence Régional sur les Sciences Aviaires (CERSA)

Sources et utilisation des fonds

IDA N° 5424 - TG

Pour l'année finissant le 31 Décembre 2015

En francs CFA

		2 015	Cumulatif
NOTE			
Encaissement			
R1	Financement IDA		
R1.1	Compte Désigné	463 695 305	463 695 305
R1.2	Paie ment Direct		
R1.3	Remboursement	433 070 753	433 070 753
R2	Autres Financements		
R2.1	Ressources Générées	2 580 445	2 580 445
R2.2	Autres ressources (Préfinancement UL et Ferme)	20 745 200	20 745 200
	Financement Total	920 091 703	920 091 703
Moins : dépenses par Composante			
D1	Gouvernance et fonctionnement	24 380 835	24 380 835
D2	Excellence dans l'enseignement et la formation	21 746 964	21 746 964
D3	Excellence dans la recherche		-
D4	Impact de développement	-	-
D5	Infrastructures pédagogiques et de recherches	-	-
D=D1+D2+D3+D4+D5	Total des dépenses	46 127 799	46 127 799
Encaissement moins dépenses		873 963 904	873 963 904
	Evolution nette de l'encaisse	873 963 904	
	Solde d'ouverture de l'encaisse		
T1	Banques	-	
	Ecobank-Transactions		
	Ecobank- Ressources Générées		
	UTB-Compte Désigné		
	UTB-Compte de remboursement		
T2	Caisses	-	
	Caisse Transaction		

Gouvernement du Togo : Centre d'Excellence Régional sur les Sciences Aviaires (CERSA)

Sources et utilisation des fonds

IDA N° 5424 - TG

Pour l'année finissant le 31 Décembre 2015

En francs CFA

	Caisse Ressources Générées		
	Total de l'encaisse d'ouverture		-
	Ajouter : évolution nette de l'encaisse	873 963 904	
	Encaisse nette disponible	873 963 904	
	Solde de clôture de l'encaisse		
T3	Banques	872 718 911	
	Ecobank-Transactions	306 816 307	
	Ecobank- Ressources Générées	1 115 160	
	UTB-Compte Désigné	131 779 434	
	UTB-Compte de remboursement	433 008 010	
T4	Caisses	1 244 993	
	Caisse Transactions	1 583	
	Caisse ressources générées	1 243 410	
	Solde total de clôture de l'encaisse	873 963 904	-

VI.2.SUIVI BUDGETAIRE

Gouvernement du Togo : Centre d'Excellence Régional en Sciences Aviaire (CERSA)
Utilisation des fonds par activité du Projet
Don N° 5424 - TG
Pour le Trimestre finissant le 31 Décembre 2015
en francs CFA

Composante / activité du projet	Trimestre			Taux	Cumulatif			PAD : Durée de Vie du Projet
	Prévu	Effectif	Ecart		Prévu	Effectif	Ecart	
1. Gouvernance et fonctionnement	162 600 000	24 380 835	138 219 165	15%	162 600 000	24 380 835	138 219 165	
1.1 Fonctionnement de l'administration du CERSA	89 050 000	18 164 380	70 885 620	20%	89 050 000	18 164 380	70 885 620	
1.2 Suivi-évaluation trimestriel de performance financière	24 000 000	4 967 455	19 032 545	21%	24 000 000	4 967 455	19 032 545	
1.3 Suivi et contrôle trimestriel des activités de recherche	16 900 000	0	16 900 000	0%	16 900 000	0	16 900 000	
1.4 Suivi semestriel des activités d'enseignement et de formation	32 650 000	1 249 000	31 401 000	4%	32 650 000	1 249 000	31 401 000	
2. Excellence dans l'enseignement et la formation	247 500 000	21 746 964	225 753 036	9%	247 500 000	21 746 964	225 753 036	
2.1 Développement de programmes de formation expérientiels	80 000 000	11 548 704	68 451 296	14%	80 000 000	11 548 704	68 451 296	
2.2 Formation des étudiants en Master	42 000 000	9 838 260	32 161 740	23%	42 000 000	9 838 260	32 161 740	
2.3 Formation des étudiants en doctorat	27 000 000	0	27 000 000	0%	27 000 000	0	27 000 000	
2.4 Formation modulaire et cours professionnels	28 500 000	360 000	28 140 000	1%	28 500 000	360 000	28 140 000	
2.5 Renforcement des capacités des enseignants	70 000 000	0	70 000 000	0%	70 000 000	0	70 000 000	
3. Excellence dans la recherche	126 340 000	0	126 340 000	0%	126 340 000	0	126 340 000	
3.1 Diagnostic des techniques d'élevage des volailles	25 000 000	0	25 000 000	0%	25 000 000	0	25 000 000	
3.2 Inventaire des méthodes de transformation et de conservation des produits de volailles	12 500 000	0	12 500 000	0%	12 500 000	0	12 500 000	
3.3 Analyse socioéconomique de la	20 750 000	0	20 750 000	0%	20 750 000	0	20 750 000	

Gouvernement du Togo : Centre d'Excellence Régional en Sciences Aviaire (CERSA)
Utilisation des fonds par activité du Projet
Don N° 5424 - TG
Pour le Trimestre finissant le 31 Décembre 2015
en francs CFA

Composante / activité du projet	Trimestre			Taux	Cumulatif			PAD : Durée de Vie du Projet
	Prévu	Effectif	Ecart		Prévu	Effectif	Ecart	
filière avicole								
3.4 Développement de techniques de diagnostic, contrôle et traitements des maladies des volailles	29 300 000	0	29 300 000	0%	29 300 000	0	29 300 000	
3.5 Valorisation des fientes de volailles dans la production des tomates et l'amélioration physico-chimique et biologique du sol	23 250 000	0	23 250 000	0%	23 250 000	0	23 250 000	
3.6 Impact de l'alimentation des volailles sur leurs performances	15 540 000	0	15 540 000	0%	15 540 000	0	15 540 000	
3.7 Conception de couveuses à différentes sources d'énergie	0	0	0	0%	0	0	0	
3.8 Identification de sources de protéines alternatives pour l'alimentation des volailles	0	0	0	0%	0	0	0	
4. Impact de développement	105 400 000	0	105 400 000	0%	105 400 000	0	105 400 000	
4.1 Approbation du plan cadre 2014-2015 de suivi-évaluation d'impacts par le comité national du CERSA	3 250 000	0	3 250 000	0%	3 250 000	0	3 250 000	
4.2 Contraintes majeures rencontrées par les acteurs de la filière répertoriées	43 150 000	0	43 150 000	0%	43 150 000	0	43 150 000	
4.3 Acquis de la formation reçue au CERSA mis en application par la majorité des professionnels et techniciens de la filière	16 000 000	0	16 000 000	0%	16 000 000	0	16 000 000	
4.4 Outils de valorisation et de vulgarisation des résultats de recherche du CERSA élaborés et validés	24 500 000	0	24 500 000	0%	24 500 000	0	24 500 000	

Gouvernement du Togo : Centre d'Excellence Régional en Sciences Aviaire (CERSA)
Utilisation des fonds par activité du Projet
Don N° 5424 - TG
Pour le Trimestre finissant le 31 Décembre 2015
en francs CFA

Composante / activité du projet	Trimestre			Taux	Cumulatif			PAD : Durée de Vie du Projet
	Prévu	Effectif	Ecart		Prévu	Effectif	Ecart	
4.5 Résultats de recherche et innovations avicoles existants dans les universités et institutions partenaires répertoriés et vulgarisés	18 500 000	0	18 500 000	0%	18 500 000	0	18 500 000	
5. Infrastructures pédagogiques et de recherches	0	0	0	0%	0	0	0	
5.1 Réaménagement du Laboratoire des sciences aviaires	0	0	0	0%	0	0	0	
5.2 Acquisition et installation des équipements de laboratoire	0	0	0	0%	0	0	0	
5.3 Mise en place d'une plateforme d'apprentissage en ligne	0	0	0	0%	0	0	0	
Imprévus	32 092 000	0	32 092 000	0%	32 092 000	0	32 092 000	
Total des dépenses du Projet	673 932 000	46 127 799	627 804 201	7%	673 932 000	46 127 799	627 804 201	

VI.3.ETAT DES DEPENSES PAR COMPOSANTE

Date de paiement	Réf N° cheque/OV		Ligne budgétaire	Intitulé	Montant payé
08/07/2015	C5/BM		1.1.02	Insertion des avis dans togo presse (EDITOGO)	545 100
12/08/2015	C9/BM		1.1.02	Insertion d'un avis de prolongation de date d'appel d'offres pour l'acquisition du matériel roulant	61 300
15/10/2015	C16/BM		1.1.02	Insertion de l'avis d'appel d'offres N° 05/UL/CP/PRMP/2015 sur 1/2 page dans togo presse relatif à l'achat du matériel informatique	111 500
19/11/2015	C27/BM		1.1.02	Insertion de l'avis d'appel d'offres N° 06/UL/CP/PRMP/2015 sur 1/2 page dans togo presse relatif à l'achat de provendes et d'additifs alimentaires et de produits vétérinaires	111 500
30/12/2015	C33/BM		1.1.02	Insertion de report de date sur 1/4 de page de l'insertion de l'avis d'appel d'offres N° 06/UL/CP/PRMP/2015 sur 1/2 page dans togo presse relatif à l'achat de provendes et d'additifs alimentaires et de produits vétérinaires	61 360
Total ligne 1.1.02					890 760
23/10/2015	C18/BM		1.1.08	Dépenses d'organisation administrative de la réunion du comité national du CERSA le 23/10/2015	231 897
Total ligne 1.1.08					231 897
02/10/2015	C13/BM		1.1.10	Frais d'obtention de visa à l'ambassade de Turquie pour le Professeur TONA Kokou	70 000
13/10/2015	C14/BM		1.1.10	Indemnités de mission du professeur TONA Koukou sur Antalya (Turquie)	330 000
09/05/2014	B3/BM		1.1.10	Indemnités de mission à effectuer du 19 au 23 mai 2014 à Abuja au Nigeria.	420 000
09/05/2014	B4/BM		1.1.10	Indemnités de mission à effectuer du 19 au 23 mai 2014 à Abuja au Nigeria.	420 000
09/05/2014	B5/BM		1.1.10	Indemnités de mission à effectuer du 19 au 23 mai 2014 à Abuja au Nigeria.	360 000

Date de paiement	Réf N° cheque/OV		Ligne budgétaire	Intitulé	Montant payé
13/05/2014	B7/BM		1.1.10	Indemnités forfaitaires additionnelles pour la mission à effectuer du 19 au 23 mai 2014 à Abuja au Nigeria.	400 000
13/05/2014	B8/BM		1.1.10	Indemnités forfaitaires additionnelles pour la mission à effectuer du 19 au 23 mai 2014 à Abuja au Nigeria.	400 000
13/05/2014	B9/BM		1.1.10	Indemnités forfaitaires additionnelles pour la mission à effectuer du 19 au 23 mai 2014 à Abuja au Nigeria.	400 000
30/10/2014	B11/BM		1.1.10	Indemnités de mission à effectuer du 17 au 21 novembre 2014 à Yaoundé.	420 000
30/10/2014	B12/BM		1.1.10	Indemnités de mission à effectuer du 17 au 21 novembre 2014 à Yaoundé.	420 000
30/10/2014	B13/BM		1.1.10	Indemnités de mission à effectuer du 17 au 21 novembre 2014 à Yaoundé.	360 000
30/10/2014	B14/BM		1.1.10	Indemnités de mission à effectuer du 17 au 21 novembre 2014 à Yaoundé.	420 000
30/10/2014	B15/BM		1.1.10	Indemnités de mission à effectuer du 17 au 21 novembre 2014 à Yaoundé.	600 000
12/11/2014	B16/BM		1.1.10	Indemnités forfaitaires complémentaires de mission à effectuer du 17 au 21 novembre 2014 à Yaoundé.	180 000
12/11/2014	B17/BM		1.1.10	Indemnités forfaitaires complémentaires de mission à effectuer du 17 au 21 novembre 2014 à Yaoundé.	180 000
12/11/2014	B18/BM		1.1.10	Indemnités forfaitaires complémentaires de mission à effectuer du 17 au 21 novembre 2014 à Yaoundé.	240 000
12/11/2014	B19/BM		1.1.10	Indemnités forfaitaires complémentaires de mission à effectuer du 17 au 21 novembre 2014 à Yaoundé.	180 000

Date de paiement	Réf N° cheque/OV		Ligne budgétaire	Intitulé	Montant payé
05/05/2015	B20/BM		1.1.10	Paiement de facture a satguru	3 151 200
05/05/2015	B21/BM		1.1.10	Avance de fonds pour la mission du 10 au 16 mai 2015 à Banjul en Gambie	660 000
05/05/2015	B22/BM		1.1.10	Avance de fonds pour la mission du 10 au 16 mai 2015 à Banjul en Gambie	660 000
05/05/2015	B23/BM		1.1.10	Avance de fonds pour la mission du 10 au 16 mai 2015 à Banjul en Gambie	660 000
05/05/2015	B24/BM		1.1.10	Avance de fonds pour la mission du 10 au 16 mai 2015 à Banjul en Gambie	660 000
28/08/2015	B25/BM		1.1.10	Avance de fonds pour la mission du 23 au 27 Août 2015 à Accra au Ghana (Améyapoh)	522 000
28/08/2015	B26/BM		1.1.10	Avance de fonds pour la mission du 23 au 27 Août 2015 à Accra au Ghana (Tona)	522 000
28/08/2015	B27/BM		1.1.10	Avance de fonds pour la mission du 23 au 27 Août 2015 à Accra au Ghana (Agboka)	465 000
28/08/2015	B28/BM		1.1.10	Avance de fonds pour la mission du 23 au 27 Août 2015 à Accra au Ghana (Sonia ADAMA LAWSON)	465 000
16/11/2015	B37/BM	E 5094459	1.1.10	Indemnités de mission sur COTONOU de AGBONON Amegnona pour participer au 4e atelier des CEA	315 000
16/11/2015	B38/BM	E 5094460	1.1.10	Indemnités de mission sur COTONOU de TONA Kokou	315 000
16/11/2015	B39/BM	E 5094461	1.1.10	Avance pour achat de carburant pour mission sur COTONOU de KABASSIMA Batona pour participer au 4e atelier des CEA	88 800
16/11/2015	B40/BM	E 5094461	1.1.10	Indemnités de mission sur COTONOU de KABASSIMA Batona pour participer au 4e atelier des CEA	315 000
16/11/2015	B41/BM	E 5094464	1.1.10	Indemnités de mission sur COTONOU de ATELABA Agnimamondom pour conduire KABASSIMA Batona	135 000

Date de paiement	Réf N° cheque/OV		Ligne budgétaire	Intitulé	Montant payé
16/11/2015	B42/BM	E 5094462	1.1.10	Indemnités de mission sur COTONOU de HOUNDONOU Frédéric pour participer au 4e atelier des CEA	150 000
16/11/2015	B43/BM	E 5094465	1.1.10	Indemnités de mission sur COTONOU de GOTTOH Chantal pour participer au 4e atelier des CEA	270 000
16/11/2015	B44/BM	E 5094463	1.1.10	Indemnités de mission sur COTONOU deAGBOKA Komi pour participer au 4e atelier des CEA	270 000
1.1.10	C27/BM		1.1.10	Remboursement des frais d'hébergement à M.FOUSSENI dans le cadre de l réunion des CEA Cotonou	70 000
18/12/2015	B59/BM	D 5123003	1.1.10	Acompte sur règlement pour la production de film documentaire, de photographie, de production de spot documentaire	1 393 963
Total ligne 1.1.10					16 887 963
26/10/2015	C19/BM		1.1.15	Achat de kit 3G	5 000
28/10/2015	C20/BM		1.1.15	Achat de credit de communication	4 500
30/10/2015	C21/BM		1.1.15	Rechargement virtuel de forfait internet	5 000
18/11/2015	C25/BM		1.1.15	renouvellement de forfait internet	10 000
23/11/2015	C30/BM		1.1.15	Achat d'appareil illico pour le CERSA	18 000
Total ligne 1.1.15					42 500
02/10/2015	C12/BM		1.1.17	Achat du tonner d'encre HP 126 A	25 000
17/11/2015	C23/BM		1.1.17	Fabrication de 05 cachets (tampons)	20 000
17/11/2015	C24/BM		1.1.17	Achat de dateur et d'encriers	4 500
18/11/2015	C26/BM		1.1.17	Achat de dateur	1 500
Total ligne 1.1.17					51 000
24/06/2015	C2/BM		1.1.20	Reparation de la serrure du bureau du comptable	5 000
08/07/2015	C4/BM		1.1.20	Achat de craie + effaceurs	3 400
20/07/2015	C6/BM		1.1.20	Règlement de l'impression et photocopie sur OP N° 0010	1 100
03/08/2015	C8/BM		1.1.20	Expédition de courrier sur la Gambie	27 500

Date de paiement	Réf N° cheque/OV		Ligne budgétaire	Intitulé	Montant payé
19/11/2015	C28/BM		1.1.20	Impression et reprographie des dossiers d'appel d'offres relatif à l'achat de provendes et d'additifs alimentaires et de produits vétérinaires	12 000
07/12/2015	C32/BM		1.1.20	Photocopie sur la période du 22/10/2015 au 05/12/2015	11 260
Total ligne 1.1.20					60 260
Total ligne 1.1.1					18 164 380
				Frais bancaire	247 455
22/04/2014	B1/BM		1.2.01	Avance sur honoraires d'audit des comptes de l'ESA	2 360 000
22/10/2014	B10/BM		1.2.01	Audit des comptes de l'ESA	2 360 000
Total ligne 1.2.01					4 967 455
07/07/2015	C3/BM		1.4.01	achat de volailles pour travaux pratiques d'anatomie	6 000
28/07/2015	C7/BM		1.4.01	Achat de volailles pour les travaux pratiques	8 000
30/09/2015	C10/BM		2.2.05 (1401)	Mission de supervision et prise en charge de 08 étudiants en master des Sciences Aviaires en stage au Benin	510 000
01/10/2015	C11/BM		2.2.05 (1401)	Mission de supervision et prise en charge de 19 étudiants en master des Sciences Aviaires en stage au Togo	725 000
Total ligne 1.4.01					1 249 000
TOTAL COMPOSANTE 1					24 380 835
30/11/2015	C29/BM		2.1.01	Achat de deux (02) cartons d'eau minérale 0,5 l	8 000
02/12/2015	C31/BM		2.1.01	Achat de trente (30) plats pour la pause déjeuné dans le cadre de l'atelier préparatoire de l'atelier de validation des curricula	105 000
09/12/2015	B53/BM	E 5094472	2.1.01	Dépenses liées à la gestion de l'atelier de validation des curricula du Master et de Doctorat	5 200 000
10/12/2015	B54/BM	E 5094473	2.1.01	Frais d'hôtel liées à la gestion de l'atelier de validation des curricula du Master et de Doctorat	3 287 400

Date de paiement	Réf N° cheque/OV	Ligne budgétaire	Intitulé	Montant payé	
11/12/2015	B55/BM	E 5094474	2.1.01	Remboursement du coût du billet d'avion et des indemnités de séjour de YALCIN Servet dans le cadre de l'atelier de validation des curricula du Master et de Doctorat	1 389 760
18/12/2015	B56/BM	D 5123001	2.1.01	Achat de fournitures de bureau et de consommables informatiques dans le cadre de l'atelier de validation des curricula du Master et de Doctorat	1 268 500
18/12/2015	B57/BM	D 5123002	2.1.01	Achat de fournitures de bureau et de consommables informatiques dans le cadre de l'atelier de validation des curricula du Master et de Doctorat	290 044
Total ligne 2.1.1				11 548 704	
06/11/2015	B33/BM	E 5094457	1.1.10	Avance sur location de taxi pour Accra de TCHANGBEDJI pour participer au benchmarking sur les CEA	100 000
06/11/2015	B34/BM	E 5094457	1.1.10	Indemnités de mission sur ACCRA de TCHANGBEDJI Gado pour participer au benchmarking sur les CEA	210 000
06/11/2015	B35/BM	E 5094458	1.1.10	Indemnités de mission sur ACCRA de ZOGBEMA Jervis pour participer au benchmarking sur les CEA	210 000
18/11/2015	B46/BM	E 5094467	1.1.10	Achat de trois (03) billets d'avion pour mission sur Dakar du 20 au 26 Novembre 2015 pour participer aux journées du CAMES	1 837 800
20/11/2015	B48/BM	E 5094470	1.1.10	Indemnités de mission de AGBONON Amegnona sur DAKAR du 20 au 26 Novembre 2015 pour participer aux journées du CAMES	500 000
20/11/2015	B49/BM	E 5094469	1.1.10	Indemnités de mission de AMEYAPOH Yaovi sur DAKAR du 20 au 26 Novembre 2015 pour participer aux journées du CAMES	500 000
Total ligne 2.2.3				3 357 800	

Date de paiement	Réf N° cheque/OV		Ligne budgétaire	Intitulé	Montant payé
03/11/2015	B30/BM	E 5094451	2.2.04	Achat de billets de voyages pour DECUPERE et EVARAET à Brussels Airlines pour effectuer une mission d'enseignement au CERSA/UL	970 000
30/11/2015	B50/BM	E 5094470	2.2.04	Indemnités de cours et de séjour effectués par le missionnaire DECUPEYRE Eddy	1 559 625
30/11/2015	B51/BM	E 5094469	2.2.04	Indemnités de cours et de séjour effectués par le missionnaire EVERAERT Nadia	727 335
18/12/2015	B58/BM	OV N° 0004/2015	2.2.04	Règlement de l'hébergement des professeurs DECUPEYRE Eddy et EVERAERT Nadia	1 057 500
Total ligne 2.2.6					4 314 460
04/11/2015	B32/BM	E 5094456	2.2.05	Paiement de 12 mois de loyer à MODUL SYSTÈME TOGO S.A pour les étudiants béninois bénéficiant d'une allocation d'étude et logés à la cité du COUL	1 491 000
02/12/2015	B52/BM	E 5094470	2.2.05	Paiement de cinq (05) mois d'allocation d'étude à trois (03) étudiants béninois bénéficiant de cette allocation	675 000
Total ligne 2.2.7					2 166 000
03/11/2015	B31/BM	E 5094452	2.2.03	Paiement de frais de formation à TETEH Ayivi	120 000
09/11/2015	B36/BM	E 5094455	2.2.03	Paiement de frais de formation à BLEBENOU N. Kodjo	120 000
18/11/2015	B47/BM	E 5094452	2.2.03	Paiement de frais de formation à GAGLO Adjoavi	120 000
Total ligne 2.4.2					360 000
TOTAL COMPOSANTE 2					21 746 964

TOTAL 46 127 799

**VII. ETAT DES IMMOBILISATIONS DU CERSA AU
31 DECEMBRE 2015**

ETAT DES IMMOBILISATIONS AU 31 DECEMBRE 2015

N°ORDRE	CODE	DESIGNATION	CATEGORIE	AFFECTA-TION	LOCALISA-TION	DATE D'ACQUI-SION	VALEUR D'ACQUISITION	FOURNIS-SEUR	FINANCE-MENT	ETAT
1	RTG3816G/A	VEHICULE MINI BUS	MATERIEL DE TRANSPORT	UCP	UCP/CERSA	26/11/2015	26 196 000	CFAO	IDA	BIEN

**VIII. NOTES ET COMMENTAIRES AUX ETATS
FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2015**

VIII.1. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

VIII. 1. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

Les procédures comptables appliquées doivent permettre de s'assurer que :

- Toutes les opérations enregistrées concernent bien le CERSA et sont conformes et éligibles;
- Toutes les opérations sont correctement comptabilisées ;
- Tous les documents, livres et états comptables fournissent des informations suffisantes pour la gestion du projet, les bailleurs de fonds et les tiers.

Le projet tient une comptabilité de trésorerie et produit les états sous tableur Excel. Les états financiers se résument au tableau des emplois ressources établi par composante selon les principes fondamentaux suivants :

- a) Prudence ;
- b) Séparations des exercices ;
- c) Coûts historiques ;
- d) Transparence.

1.1. Principes comptables généraux

❖ Hypothèses et bases de comptabilisation

Les états financiers du CERSA sont élaborés en FCFA sur la base du coût historique et reflètent les réalisations du projet.

Les États financiers sont préparés sur la base d'une comptabilité de trésorerie pour prendre en compte les effets des transactions dès qu'elles se produisent.

1.2. Constatation des ressources

Les ressources provenant de l'IDA sont comptabilisées dans le compte désigné et le compte de remboursement.

Des comptes spécifiques devront également permettre de suivre les demandes de fonds à établir ou à recevoir.

1.3. Constatations des dépenses

Les dépenses sont prises en compte dès que les factures éligibles (conformes aux accords, aux contrats spécifiques) de travaux effectués, de services réalisés ou de biens livrés à chaque Projet exécuté par CERSA, sont acceptés par celui-ci.

1.4. Transactions en devises

La comptabilisation des transactions du Projet exécuté par CERSA est effectuée en francs CFA.

1.5. Comptabilisation des immobilisations

Les immobilisations sont enregistrées pour leur coût complet comprenant :

- le prix d'achat définitif ;
- les charges accessoires rattachables directement à l'opération d'achat ;
- les charges d'installation qui sont nécessaires pour mettre le bien en état d'utilisation.

Toutes les immobilisations acquises sur les ressources du bailleur, y compris celles mises à la disposition des partenaires impliqués dans la mise en œuvre des activités de chaque projet géré par CERSA, restent propriété de CERSA jusqu'à la fin du projet concerné et devront être comptabilisées comme telle.

1.6. Amortissement et provisions

Exceptionnellement et pour tenir compte de la spécificité des projets, les amortissements linéaires et provisions seront tenus de manière extra comptable. Aucune écriture comptable ne sera donc passée en matière d'amortissement des immobilisations et de provision pour stocks ou créances douteuses.

IX.2. NOTES AUX ETATS FINANCIERS

IX.2. NOTES AUX ETATS FINANCIERS

La situation financière de la mise en œuvre du projet est présentée à travers le tableau des Emplois et Ressources.

☐ **Ressources**

Les ressources mobilisées pour la mise en œuvre du projet s'élèvent, au 31 décembre 2015, à 920 091 703 F CFA (note R). Elles sont composées de :

- l'avance sur le Compte Désigné de 463 695 305 F CFA (R.1.1) ;
- de Remboursement de fonds de 433 070 753 F CFA (R.1.3),
- de préfinancement de l'UL et de la ferme ESA de 20 745 200 F CFA (R2.2) ;
- et les ressources propres 2 580 445 F CFA (R2.1).

☐ **Dépenses par composante**

Pour le compte de l'exercice 2015, les dépenses engagées se chiffrent à 46 127 799 F CFA. Ces dépenses se répartissent entre la composante 1 de 24 380 835 F CFA (D1) et la composante 2 de 21 746 964 F CFA (D2).

☐ **Trésorerie**

La trésorerie du CERSA s'établit, au 31 décembre 2015, à 873 963 904 F CFA (T). Elle se détaille comme suit :

Banques	872 718 911
Ecobank-Transactions	306 816 307
Ecobank- Ressources Générées	1 115 160
UTB-Compte Désigné	131 779 434
UTB-Compte de remboursement	433 008 010
Caisses	1 244 993
Caisse Transactions	1 583
Caisse ressources générées	1 243 410
Solde total de clôture de l'encaisse	873 963 904